



Commune de Montanaire

ENQUETE PUBLIQUE

Conformément aux dispositions légales en vigueur, la Municipalité soumet à l'enquête publique **du 15 janvier 2022 au 13 février 2022**

- **La modification du domaine public n° 173 à Chapelle-sur-Moudon, rue Vaudanne.**

Emprises sur les parcelles n° 3059 et n° 11054.

Le dossier, établi par le bureau NPPR ingénieurs et géomètres SA, est déposé au greffe municipal où il peut être consulté durant les heures d'ouverture du bureau ou sur rendez-vous.

Durant le délai d'enquête, les observations ou oppositions éventuelles doivent être adressées, sous pli recommandé, à la Municipalité ou consignées sur la feuille d'enquête.

La Municipalité